ÉTABLIR LA CAPITALE : UNE HISTOIRE HYDRAULIQUE DE LA CENTRALITÉ DE MADRID (1850-1936)

Avis de soutenance de thèse de Nino Lima

Lundi 30 novembre 2026
9h
Collège d'Espagne
7E boulevard Jourdan
75014 Paris

Résumé :

Inauguré en 1858, le Canal d'Isabelle II est le système hydraulique urbain construit par l'État espagnol, à partir de 1851, pour alimenter Madrid en eau potable. Il est l'un des équipements urbains bâtis dans la capitale espagnole à partir du milieu du xixe siècle,

alors que le nombre d'habitants double entre 1850 et 1900, puis une nouvelle fois jusqu' aux années 1930, et que le territoire urbain s'étend au-delà du centre historique – dans les zones d'expansion planifiée de l'*ensanche* et les faubourgs de l'*extrarradio*. Le Canal d'Isabelle II est impulsé par l'État central, qui y mobilise ses ressources matérielles, techniques et juridiques. Modifiant les accès à l'eau dans la ville, à la fois dans les espaces public et domestique, il s'inscrit dans la chronologie des réformes urbaines et participe de la rhétorique qui justifie ces grands projets publics, notamment l'*ensanche* et la réforme de la Puerta del Sol. Il incarne alors le pouvoir de l'administration centrale sous le règne d'Isabelle II (1833-1868) et la Restauration (1875-1931), à la fois dans son intervention sur la forme urbaine et pour asseoir la centralité symbolique de la capitale au sein d'un territoire national unifié. Pourtant, dès le début de sa construction, le Canal d'Isabelle II est contesté dans sa qualité d'ouvrage d'utilité publique, notamment par des riverains du Lozoya – dont l'eau est prélevée à plusieurs dizaines de kilomètres au nord de la ville – qui résistent au détournement du fleuve vers la capitale. Au début du xxe siècle, les prémisses de l'industrialisation et le clientélisme jusqu'au sommet de l'appareil d'État expliquent la création d'une entreprise privée concurrente du Canal d'Isabelle II, *Hidráulica Santillana*, qui exploite le fleuve Manzanares pour l'eau potable et la production d'hydroélectricité ; l'eau est alors ressource économique, ce qui interroge à nouveau les principes d'utilité publique qui prévalent aux captages et à la construction des réseaux de distribution. Pour approvisionner la ville, les systèmes hydrauliques s' alimentent dans les bassins hydrographiques du Lozoya, jusqu'aux montagnes du Guadarrama aux frontières nord de la province de Madrid, et du Manzanares. De ce fait, les infrastructures relient la ville à des territoires éloignés du contexte urbain. À partir d' études de fonds documentaires produits par les services centraux de l'État, les mairies de Madrid et de villages riverains du Lozoya, ainsi que des archives privées, nous décrivons, en suivant les partages de l'eau, les territoires qui composent l'arrière-pays madrilène. Aussi bien à l'amont, dans les régulations de l'accès à l'eau du Lozoya et du Manzanares, qu'à l'aval, dans la distribution urbaine, les cours d'eaux et leurs prolongements canalisés mettent en jeu institutions administratives et judiciaires, autorités riveraines du fleuve, madrilènes et centrales. À l'intérieur de la ville et dans les bassins hydrographiques, nous relions ainsi les aspects hydrauliques de l'urbanisation au gouvernement de l'eau à l'interface des échelles municipale et régionale. Nous montrons, enfin, comment les dispositifs élaborés pour l'adduction d'eau de Madrid s'insèrent dans l' histoire du droit hydraulique espagnol, et proposons des comparaisons internationales.

Membres du jury :

Mme Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Professeure des universités, UVSQ,

Examinatrice,
Mme Alice INGOLD, Directrice d'études, EHESS, Rapportrice,
M. Gonzalo MADRAZO GARCÍA DE LOMANA, Profesor contratado doctor, Université Complutense de Madrid, Examinateur,
M. Rubén PALLOL TRIGUEROS, Profesor titular, Université Complutense de Madrid, Directeur,
M. Grégory QUENET, Professeur des universités, UVSQ, Directeur,
Mme Marie-Soledad RODRIGUEZ, Professeure des universités, Université Sorbonne-Nouvelle, Rapportrice.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact : nino.lima@ens-paris-saclay.fr